

## **ÉTAPES POUR IMPLANTER ET RÉUSSIR SON PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉ DES ESPACES CLOS**

### **Planification :**

1. Développer une vision commune parmi les membres de la direction
1. Identifier un responsable du projet
2. Obtenir du support de la part de ressources expérimentées et spécialisées
3. Préparer un plan d'action qui correspond à votre réalité
4. Allouer suffisamment de ressources (personnes, temps et argent à chacune des étapes du projet)

### **Implantation :**

Plusieurs actions opérationnelles sont requises pour mener ce projet à terme. La séquence et le type peuvent varier. Par contre, les étapes sont généralement les suivantes :

1. Préparer une liste d'espaces clos (nombre, localisation, type, etc.)
2. Effectuer une analyse de risques afin de produire
  - a. Une fiche descriptive pour chaque espace clos
  - b. Un permis d'entrée pour chaque espace clos (risques, mesures préventives, etc.)
  - c. Fiches d'activités pour chaque activité effectuée en espace clos avec les risques et mesures préventives (ex : nettoyage, soudure, etc.)
  - d. Fiches de sauvetage génériques
  - e. Un rapport de recommandations incluant:
    - i. Points d'ancrage
    - ii. Équipements requis
    - iii. Prochaines étapes et conditions de succès
3. Identifier chaque espace clos à l'aide d'un placard
4. Commander et utiliser les équipements de travail et de sauvetage recommandés

## **ÉTAPES POUR IMPLANTER ET RÉUSSIR SON PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉ DES ESPACES CLOS**

5. Développer un programme d'entrée en espace clos (document qui indique qui fait quoi, quand et comment ?) qui intégrera les décisions de l'organisation relativement à, notamment :
  - a. Rôles et responsabilités de chaque intervenant
  - b. Exigences (formation, qualification, suivis, etc.)
  - c. Gestion des entrepreneurs externes
  - d. Liste des équipements disponibles et localisation, mode de réservation, etc.
  - e. Qui est responsable du sauvetage ? Modalités de l'entente avec la Ville
  - f. Etc.
6. Dessiner et installer les points d'ancrage (ingénieur requis)
7. Développer des plans de sauvetage spécifiques et les éprouver
8. Former tous les intervenants impliqués dans le travail en espace clos
  - a. Entrants et surveillants
  - b. Émetteurs de permis
  - c. Personnes responsables de la détection des contaminants
  - d. Sauveteurs (si requis, ou soutien au sauvetage)
9. Utiliser un système approprié de gestion des fiches et permis (papier ou logiciel)

Vous le savez, plusieurs actions organisationnelles et humaines sont requises pour mettre en œuvre tout projet de changement avec succès. Le projet espace clos ne fait pas exception. Ainsi, les actions suivantes sont également requises pour maximiser votre retour sur investissement.

- Leadership de la direction et du responsable du projet
- Information et communication continue avec les gestionnaires, contremaîtres et employés (sens et importance du projet, étapes, actions, impacts, attentes, etc.)
- Gestion du changement
- Etc.

## **ÉTAPES POUR IMPLANTER ET RÉUSSIR SON PROGRAMME DE GESTION INTÉGRÉ DES ESPACES CLOS**

### **Intégration et suivi :**

Le suivi est important afin de s'assurer de l'intégration et de l'application des nouvelles pratiques et attentes. Différentes initiatives sont ainsi requises afin de s'assurer que le projet reste vivant et que les nouvelles pratiques sont respectées à chaque instant.

- Mettre la liste d'espaces clos à jour (ajouts ou retraits)
- Effectuer l'analyse de risques des nouveaux espaces clos
- Nettoyer et remplacer les placards, si requis
- Valider et/ou clarifier les informations sur les documents, si requis
- Effectuer l'inspection et l'entretien des équipements sur une base régulière, y compris les ancrages
- Assurer une communication constante
- Planifier des formations de mise à jour
- Intégrer le thème espace clos lors des rencontres départementales (maintenance)
- Évaluer vos pratiques et les compétences des intervenants sur une base régulière
- Etc.